

RTP 1018p

pas à J-R.

UN « CHANTAGE » HISTORIQUE

L A

FONDATION DE L'EMPIRE ALLEMAND

ET LES PAPIERS DE CERÇAY

PAR

JOSEPH REINACH

(Extrait du Journal Le Temps)

PARIS

IMPRIMERIE G. PARISSET

101, rue de Richelieu, 101

—
1909

Bibliothèque Maison de l'Orient



129794

UN « CHANTAGE » HISTORIQUE

LA

FONDATION DE L'EMPIRE ALLEMAND

ET LES PAPIERS DE CERÇAY

PAR

JOSEPH REINACH

(Extrait du Journal Le Temps)

PARIS

IMPRIMERIE G. PARISSET

101, rue de Richelieu, 101

—
1909

UN « CHANTAGE » HISTORIQUE

LA

FONDATION DE L'EMPIRE ALLEMAND

ET LES PAPIERS DE CERÇAY

Sous ce titre : *la Bavière et la Restauration de l'Empire allemand*, il vient de paraître à Berlin un récit historique composé avec beaucoup de talent, documenté de première main et révélateur de l'une des plus étonnantes opérations de M. de Bismarck. L'auteur, M. de Ruville, professeur à Halle, descend de l'une des familles protestantes, de souche cévenole, dont la révocation de l'édit de Nantes a enrichi la Prusse. Ses précédents travaux sur les *Origines de l'Allemagne contemporaine* avaient déjà été remarqués, sa *Vie de Pitt* est fort appréciée en Angleterre. Il a appris aux meilleures écoles l'art d'écrire l'histoire. « Ma méthode, dit-il, est celle de la médaille brisée. » Quand un archéologue a trouvé une médaille incomplète, il poursuit ses fouilles jusqu'à ce qu'il découvre le fragment qui en s'adaptant exactement à celui qu'il possède déjà reconstitue sans lacune la pièce telle qu'elle sortit des mains du fondeur; de même l'historien, quand il rencontre un fait inexplicé, ne s'arrête pas avant d'avoir trouvé le fait qui, rapproché du premier, ne laisse plus de

place à l'hypothèse et donne l'impression d'un événement complet.

I

On connaît, par d'innombrables publications, les longues résistances que la reconstitution de l'empire allemand, sous l'hégémonie prussienne, a rencontrées dans les Etats au sud du Mein. Ils avaient pris parti, en 1866, pour l'Autriche contre la Prusse. S'ils avaient fait très vite leur paix avec le vainqueur de Sadowa, signé avec lui des conventions militaires secrètes et adhéré au Zollverein, s'ils s'étaient laissé gagner « par la confiance dans la force germanique qu'avait déployée la Prusse, et par l'attrait d'une politique résolue et vaillante qui avait le succès pour elle », ils n'en restaient pas moins « particularistes ». Comme la Prusse, elle aussi, restait « particulariste », comme son vieux roi était de beaucoup plus Prussien qu'Allemand, l'unité était encore loin d'être faite. Quand Drouyn de Lhuys écrivait en 1867 à l'empereur : « Aujourd'hui, l'unité allemande est faite, les Etats et les dynasties qui repoussaient l'hégémonie prussienne devront désormais la subir fatalement... », il n'exprimait encore qu'une vue d'avenir. Il eût été sage, comme le conseillait Benedetti, de se résigner à « l'union allemande ». Chercher à en contrecarrer l'inévitable réalisation, ce serait la hâter, car « les populations allemandes regarderaient la lutte, quelles que soient les circonstances au milieu desquelles elle éclaterait, comme une guerre d'agression de la France contre leur patrie ». Cependant, ni la Prusse n'était disposée à s'absorber dans l'Allemagne, ni l'Allemagne du sud à s'absorber dans la Prusse. Bismarck se rendait compte plus exactement de la réalité des choses que Drouyn de Lhuys, puisqu'il n'attendait

l'unité allemande que d'une guerre nationale contre la France, du sanglant creuset où se fondraient en un seul bronze tant de métaux encore disparates.

Le mouvement des idées unitaires avait paru d'abord très rapide; il se heurta ensuite à de nombreux obstacles qui le ralentirent; Bismarck lui-même commit plus d'une faute. Il n'est guère douteux que dans les premiers mois de 1870 « le flot unitaire avait rétrogradé ». C'est l'aveu textuel d'un historien allemand, Klüppfel, grand admirateur de M. de Bismarck. Le courant rétrogradait en Wurtemberg, où Varnbüler disait à notre ministre Châteaurenard : « Sans la guerre ou, tout au moins, sans la crainte de la guerre, je ne crois pas que les tendances vers la Prusse fassent des progrès »; il rétrogradait davantage encore en Bavière, où le prince de Hohenlohe avait été remplacé aux affaires par le comte de Bray. En lutte avec la majorité de la Chambre, soutenu seulement par le roi, Hohenlohe avait suivi une politique plus prussienne que bavaroise. Bray était avant tout bavarois. Il était l'ami intime de Beust, qui le tutoyait et dont un autre ami, le duc de Gramont, allait deux mois plus tard devenir, lui aussi, ministre des affaires étrangères. Bray, ministre de Bavière à Vienne, s'y était lié avec Gramont. Beust et Gramont rêvaient d'une « revanche » de Sadowa. Bray fut le confident, pour ne pas dire l'associé, du projet d'alliance entre la France et l'Autriche. Que lui demandèrent ses amis? Que promit-il? Que laissa-t-il espérer? Que donna-t-il à entendre?

Ce que furent les négociations entre les trois ministres, nous ne le saurons dans le détail qu'au jour lointain où s'ouvriront les archives prussiennes; en attendant, deux lignes des *Souvenirs* de Bismarck et deux dépêches de Beust, de juillet 1870,

l'une à Metternich, ambassadeur à Paris, et l'autre à Bray permettent de se faire une idée sensiblement exacte des promesses qui furent obtenues du ministre bavarois. « En France, écrit Bismarck, on cherchait un cas de guerre contre la Prusse, qui, autant que possible, n'eût pas l'air de s'adresser à toute la nation allemande », c'est-à-dire, explique M. de Ruville, « qui aurait fourni aux Etats du Sud le prétexte de nier le *casus fœderis* » et de refuser, en conséquence, de joindre leurs troupes à celles de la Prusse. Voici les dépêches de Beust : « On nous parle, écrit-il le 11 juillet à Metternich, du bon terrain où l'on se serait placé dans une question (la candidature du prince Léopold de Hohenzollern) qui ne saurait intéresser ni exciter la nation allemande. J'ai été le premier à le reconnaître au début de la discussion. Mais je vois avec un profond regret qu'à Paris on fait son possible pour changer ce bon terrain en un très mauvais terrain, et qu'on va tout droit à mettre contre soi l'esprit public en Allemagne aussi bien qu'en Espagne. » Puis, le 14, en réponse à une lettre de Bray, qui lui demandait conseil : « La Bavière a une forte carte dans les mains, et à Berlin ainsi qu'à Paris elle peut jeter dans la balance un mot décisif pour le maintien de la paix. Les traités de 1866 ont un caractère défensif. Si la Bavière déclare à Berlin qu'elle ne se croit pas engagée à suivre la Prusse contre la France dans une guerre pour le trône d'Espagne, si elle déclare en même temps à Paris qu'elle est liée et doit le concours de ses forces militaires en cas d'agression sur le sol allemand, à Paris comme à Berlin l'effet d'une telle démarche ne pourrait manquer de se faire sentir. »

« Mais, ajoute Beust dans ses *Mémoires*, ce bon conseil arrivait trop tard, car le lendemain la France déclarait la guerre. »

Ainsi, le ministre bavarois aurait promis, ou

tout au moins fait entrevoir la neutralité, armée ou non, de son pays dans le cas où l'agression serait venue de la Prusse; et c'est ce qui résulte encore, *a contrario*, d'une lettre du roi de Prusse à la reine : « Bray et Varnbüler (le ministre wurtembergeois), ont déclaré aux ministres de France que, *si la Prusse était attaquée, toute l'Allemagne se lèverait comme un seul homme.* »

On sait assez que la politique de Bismarck fut de se faire déclarer la guerre, parce que le *casus fœderis* serait alors formel, et que toute l'Allemagne répondrait aussitôt à l'appel de la Prusse; on sait comment il y réussit et ce qui s'ensuivit. Cependant il n'en restait pas moins que Bray et Varnbüler, et d'autres encore, avaient prévu, sinon escompté le cas où ils auraient été en droit de refuser leur concours à la Confédération du Nord. Si ce refus s'était produit, si au lendemain les armées françaises s'étaient alors jetées hardiment dans l'Allemagne du sud, elles n'y auraient pas été reçues en ennemies, au moins par les gouvernements.

Le célèbre plan de l'archiduc Albert reposait sur cette hypothèse d'une offensive prussienne; en juin, à Vienne, l'empereur d'Autriche avait dit en termes précis au général Lebrun : « Si l'empereur Napoléon se présentait avec ses armées dans le midi de l'Allemagne, non point en ennemi, mais en libérateur, je serais forcé de mon côté de déclarer que je fais cause commune avec lui. »

Bray et Varnbüler, et, comme eux, Dalwigk, le ministre du grand-duché de Hesse-Darmstadt, trahissaient-ils l'Allemagne en recherchant, pour faire obstacle à la domination prussienne, le concours de la France et de l'Autriche? Tout autant, pouvaient-ils penser, mais pas plus que Bismarck lui-même, quand naguère, dans les années qui précédèrent la campagne de Bohême, il recherchait

l'alliance française contre l'Autriche, alors la première des puissances allemandes, et contre la Confédération germanique, alors hostile tout entière aux ambitions prussiennes. Cependant les temps n'étaient plus les mêmes; qu'on le regrettât ou non, il y avait maintenant une nouvelle Allemagne dont le cerveau était à Berlin, et les « particularistes » les plus enragés, Bray lui-même ou Dalwigk n'auraient plus osé reprendre le mot d'ordre de 1866 : « Plutôt devenir Français que Prussiens. » Ducrot qui, dans une lettre de Strasbourg, au mois de septembre 1866, formulait ainsi leur intime pensée, l'avait-il outrée? Le reproche lui en avait été adressé par la plupart des historiens; je crois bien le lui avoir fait, quand sa correspondance fut publiée par sa famille. M. de Ruville, au contraire, après avoir reproduit le principal extrait de cette lettre, ajoute : « Ducrot connaissait très bien l'Allemagne du sud; il était un bon observateur. Il convient toutefois de remarquer que cette violente exaspération (contre la Prusse) ne dura que quelques jours. »

L'Allemagne, au lendemain des événements d'Ems, se porta vers le Rhin d'un immense élan qui fut bientôt irrésistible, mais qui cependant ne fut pas d'abord unanime. Le 16 juillet, quand déjà depuis vingt-quatre heures le gouvernement de M. Emile Ollivier a déclaré la guerre du haut de la tribune, Bray reprend sous une forme nouvelle la demande de garanties; il fait proposer au roi de Prusse de donner « une assurance générale que, pour la couronne d'Espagne, il observerait le principe appliqué par la France lorsque la couronne de Belgique fut offerte au duc de Nemours, et par l'Angleterre lorsque le prince Albert fut élu roi de Grèce ». Le 19, la commission de la Chambre bavaroise décide qu'il n'y a pas raison suffisante

de proclamer le *casus fœderis*, se prononce pour la neutralité, et ses propositions sont repoussées seulement par 89 voix contre 58; les crédits, « pour le cas où la guerre deviendrait inévitable », sont adoptés seulement par 101 voix contre 47. Puis, au début d'août, à la veille des premières victoires, c'est Perglas, le ministre de Bavière à Berlin, qui se fait donner par M. de Thile, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, l'assurance « formelle et sacrée » que l'indépendance des Etats du sud demeurera intacte en cas de victoire. Thile proteste que Bismarck a vivement blâmé les journaux prussiens qui ont lancé l'idée de proclamer le roi Guillaume comme empereur d'Allemagne. Ces journaux ont reçu l'ordre de se taire à l'avenir d'un semblable projet.

La guerre elle-même, les sanglantes victoires remportées en commun, l'enthousiasme croissant des masses populaires, ne parviennent pas à triompher des résistances bavaroises. Le 9 septembre, Bray expose ses vues au conseil des ministres : il faut conclure la paix au plus tôt, ne réclamer de la France vaincue aucune cession de territoire, se contenter d'une indemnité de guerre d'un milliard. Il continue à chercher ses inspirations à Vienne, chez son ami Beust, qui se demande au même moment — et Bray en est instruit — si l'Autriche ne doit pas profiter de l'éloignement des armées allemandes pour se jeter sur la Silésie dégarnie et marcher sur Berlin. Au dire de Hohenlohe, Bray serait allé jusqu'à dire au comte Stadion : « L'Autriche a commis encore une lourde faute. Quand les Chambres (bavaroises) ont reconnu le *casus fœderis*, il eût fallu les menacer d'une déclaration immédiate de guerre si elles ne revenaient pas sur leur vote et ne proclamaient pas la neutralité. » Mais Hohenlohe, ennemi personnel de Bray, bismarckien enragé, est sujet à caution. Le roi lui-

même paraît regretter de s'être engagé si vite avec la Prusse, s'isole dans ses châteaux; quand Bismarck lui fait pressentir une invitation du roi de Prusse à le rejoindre à Versailles, il se récrie aussitôt, et, de Munich, où il est venu pour un jour, retourne dans ses forêts.

Le grand dessein de Bismarck, c'est la renaissance de l'empire allemand; il n'en a point d'autre; la « reprise » de l'Alsace-Lorraine ne sera que le don de joyeux avènement du nouvel empire à la nation germanique. Mais cette grande demeure, déjà reconstruite dans l'âme des peuples, elle ne peut être relevée que par le consentement de tous les princes; or, les princes hésitent à poser sur la tête du roi de Prusse, qui hésite encore lui-même à la réclamer comme prix de ses victoires, la vieille couronne du Saint-Empire, et de tous ces princes, le moins empressé est le roi de Bavière. « Et n'y a point à compter sur la Bavière », dira le roi Guillaume au duc de Cobourg. Les parlementaires prussiens sont d'avis que l'initiative des négociations pour l'établissement de la Confédération germanique, prélude du rétablissement de l'empire, doit venir de la Bavière. C'est aussi l'avis, fortement motivé, de Bismarck. Il envoie Lasker, avec Bamberger, Bennigsen et Forkenbeck à Munich. Peines perdues. C'est le grand-duc de Bade qui prend l'initiative que décline la Bavière. Bismarck remercie, mais réserve une réponse ferme; il patiente, négocie encore. En octobre, quand il invite Bade et Wurtemberg à envoyer des plénipotentiaires à Versailles, il en avise la Bavière, mais « la laissant libre d'agir selon ses convenances ». Bray voit le coup et le pare aussitôt. Lui aussi, il se rendra à Versailles avec deux de ses collègues, mais il y parlera haut et ferme, fera valoir tous les droits de la Bavière et continuera à garder une porte ouverte sur l'Autriche; il consulte Beust et

le renseigne; Beust lui recommande de ne point perdre de vue l'article 4 du traité de Prague qui donne à l'Autriche le droit d'intervenir dans le règlement des affaires allemandes.

Quand Bray, le 23 octobre, arrive à Versailles, il peut se croire le « maître de l'heure ». Metz tient encore; au Nord, sur la Loire, les jeunes armées de Gambetta prennent l'offensive; les neutres s'agitent. Que la victoire change de camp, que l'Europe intervienne, et voilà compromis, à la veille du plus éclatant succès, tout l'énorme effort de la politique bismarckienne. C'est l'une des plus fortes pages du livre de M. de Ruville que celle où il expose cette situation critique, dont Bismarck ne se dissimule rien, qu'aggravent encore les répugnances du vieux Guillaume à devenir de roi de Prusse par la grâce de Dieu, empereur allemand par la volonté des peuples et des princes, les impatiences du prince royal, les maladresses des parlementaires et des généraux. Bray, qui voit clairement tous ses avantages, en profite. Le mouvement qui emporte l'Allemagne vers l'unité et la restauration de l'empire est trop fort pour qu'il y résiste ouvertement, mais il pose ses conditions : la Bavière conservera l'autonomie complète de son armée et de sa diplomatie; elle ne contribuera pas aux dépenses de la flotte fédérale. Un peu plus tard, quand il prévoit l'adhésion de Bade, de la Hesse et du Wurtemberg à la Confédération du Nord, il imagine d'unir, d'égal à égal, la nouvelle Confédération à la Bavière. « A côté de l'empereur allemand, écrit-il au roi Louis, le roi de Bavière paraîtrait comme représentant de l'empire allemand, et ainsi ces deux princes représenteraient chacun une partie de l'Allemagne, et ensemble, le tout. » Il sait que la Prusse ne consentira jamais à ces conditions, mais il flatte son roi par la perspective d'un empire « qui alternerait entre la maison de Prusse

et celle de Bavière » ; surtout, il cherche à gagner du temps.

Le temps d'abord travaille contre lui : Bazaine a livré Metz, les négociations de Thiers pour l'armistice ont échoué, l'armée de Frédéric-Charles va se porter à grandes étapes sur la Loire, et, nécessairement, tant de succès ont accru la morgue impérieuse de Bismarck. Mais Bray ne perd point courage, et, toujours poussé par Beust, maintient ou aggrave ses prétentions. Comme Bismarck ne bronche pas d'une semelle, Bray a recours aux grands moyens. Il déclare qu'il n'a plus rien à faire à Versailles et que son roi le rappelle à Munich. L'orgueilleux Bavarois en reviendra-t-il ? Le roi de Prusse ne le pense pas, l'écrit à la reine, lui confie ses rancœurs. A Munich, entre ces deux peurs : être réduit au rôle d'un satellite de la Prusse et rompre avec elle, rompre avec le sentiment allemand, le roi Louis était si troublé qu'il songea à abdiquer, manda son frère Otto et lui offrit sa couronne.

Que serait-il advenu si Bray avait quitté Versailles ? Mais Bray ne partit point, resta, à la surprise de tous, des Prussiens comme des Bavarois, au lendemain d'un entretien prolongé qu'il eut avec Bismarck, dans la soirée du 5 novembre.

A partir de cette conversation, Bray n'est plus le même homme. Et sans doute il ne change pas du soir au matin ; mais il aiguille aussitôt, puis, de jour en jour, il oriente davantage dans une direction exactement opposée à celle qu'il a suivie jusqu'alors. Le 7, sur une dépêche de Daxenberger, son remplaçant intérimaire, qui le presse de revenir, il répond que cela n'est pas possible, qu'il ne pourra être à Munich, au plus tôt, avant le 16. Deux jours après, il l'écrit à la comtesse de Bray. Pourquoi le 16 ? Il ne le dit pas. Pourquoi ne peut-il plus quitter Versailles ? Il ne le dit pas davan-

tage, ni à Mme de Bray, ni à Daxenberger. Bien plus : il annonce que le roi de Prusse va envoyer à Munich le prince Adalbert, pour inviter officiellement le roi de Bavière à se rendre à Versailles.

Bray, mieux que personne, sait que le roi Louis ne viendra pas à Versailles; il sait aussi que le roi, nerveux, inquiet, irritable, est capable de brusques résolutions, que le désaccord entre son maître et lui peut conduire, en quelques heures, à une crise de cabinet. La perspective de cette crise ne l'effraye pas. Il se retirera. « s'offrira en sacrifice à la politique de Bismarck ». Le bruit en court à Munich. On précise que Bray va donner sa démission, qu'il l'a déjà donnée, parce que le roi refuse de faire le voyage de Versailles. En même temps, Beust arrive à Munich, sous le prétexte, auquel personne ne croit, d'accompagner jusque-là sa femme qui se rend en Suisse, s'y arrête deux jours, fait visite à Daxenberger, à Pfordten, les engage à activer l'œuvre de l'union allemande. Ainsi Beust, lui aussi, a renoncé tout à coup à la lutte. Rothan, toujours bien informé, toujours perspicace, écrit dans ses notes : « Beust voudrait à tout prix faire oublier à M. de Bismarck les vieux ressentiments qu'il lui inspire; pour se réconcilier avec lui, il irait, dit-on, jusqu'à prêcher la conciliation au cabinet de Munich; il renierait les liens étroits qui l'attachaient à la France et les promesses qu'il nous faisait, alors qu'il espérait encore dans le succès de nos armes; il protesterait de ses sentiments allemands et énumérerait avec complaisance tous les services qu'il a rendus à la Prusse, en observant une neutralité des plus sévères. »

Le roi Louis n'y comprend rien, insiste pour que Bray revienne à Munich (9 novembre). Mais Bray reste à Versailles. « Ses collègues et lui, écrit Lasker à Bennigsen, *se sont faits invisibles* pendant

quelques jours. » Ils reparaisent la veille même du télégramme qui invite Bray à se rendre auprès du roi, reprennent les négociations, avec, cette fois, l'apparent désir, que Lasker signale, d'aboutir.

A cette date, Bismarck se croit assuré d'avoir gain de cause avec le Wurtemberg, Bade et la Hesse; il va signer avec eux; quand le roi Louis se trouvera seul, il cédera à son tour, enjoindra à Bray, non plus de quitter Versailles, mais d'apporter au pacte qui scelle l'unité allemande la signature bavaroise, qui aurait dû être la première. Tout à coup, le 14, tout est remis en question : le Wurtemberg recule; le roi Charles a pris peur « pour l'indépendance de son royaume »; il lui faut « des garanties solennelles »; il télégraphie à ses ministres de ne rien signer sans la Bavière.

« Ne signez pas sans nous », avait été le refrain constant de Bray à ses collègues wurtembergeois. Ils s'étaient laissé convaincre, avaient, sans trop de peine, convaincu le roi. Seulement, dans l'intervalle, Bismarck avait eu sa longue conversation nocturne avec Bray. La semence que le Bavarois avait jetée poussait trop tard.

La défection du Wurtemberg irrita vivement Bismarck; il en eut « une crise de bile ». Puis, à son ordinaire, il se ressaisit, fonça sur les ministres souabes. La veille de leur départ pour Stuttgart, quand ils sortirent de l'audience qu'il leur avait donnée, ils paraissaient fort effrayés (13 novembre). Bray, loin de les reconforter, envoie à Stuttgart des conseils de résignation. Il avait écrit, le 12, à sa femme que les trois Etats (Bade, Hesse et Wurtemberg) auraient signé avant le 14, et qu'alors « il espérait bien d'en finir, lui aussi », c'est-à-dire d'avoir triomphé des résistances de son roi.

Cette fois, il voyait juste. En moins de trois jours, « le protocole relatif à la formation de la

Confédération allemande » fut signé, aux conditions de Bismarck, par les ministres de Bade et de Hesse (15 novembre). Puis Bray reçut, le 23, l'autorisation de traiter, après avoir obtenu quelques concessions qui se trouvèrent de pure forme, pendant que les ministres wurtembergeois couraient de Stuttgart, où ils avaient rapporté leur entretien avec Bismarck, à Berlin. Ils y arrivèrent le 24 et signèrent, à leur tour, les derniers.

Le soir où il conclut avec la Bavière, Bismarck, un verre de champagne à la main, entra dans la salle où soupaient ses « gens », et s'asseyant à leur table : « Les Bavares ont signé; l'unité allemande est faite, et l'empereur aussi. »

II

Comment ces revirements s'étaient-ils produits?

Les historiens de l'empire allemand, cherchant à les expliquer, n'avaient trouvé jusqu'à présent à invoquer que des considérations d'ordre général. Bray, puis Dalwigk et les Wurtembergeois, n'auraient cédé qu'à la force du mouvement populaire qui se précipitait vers le but, à l'universel enthousiasme pour la renaissance immédiate de l'empire; crainte d'être brisés par le courant, ils se seraient résolus à le suivre. Cette préoccupation, qui pesa certainement sur eux, n'aurait pas suffi cependant à les décider si vite. Lorenz dit formellement que le séjour prolongé de Bray à Versailles est chose inexplicable. Aussi bien ni Bray, ni les Souabes et les Hessois, ne s'étaient-ils opposés à aucun moment à la reconstitution de l'empire, mais seulement aux prétentions de Bismarck et de son roi, au pacte qui plaçait du premier jour la Confédération allemande sous la lourde main prussienne. Ils voulaient, eux aussi, faire

une réalité de l'unité allemande, « aspiration de toute la nation depuis près d'un siècle », mais ils comprenaient l'unité à la façon de l'Allemagne du moyen âge, qui avait été tout ensemble une et multiple; leur particularisme, qu'ils appelaient « patriotisme », qui était bien aussi une manière de patriotisme, quoiqu'il fût devenu archaïque en moins d'une année, répugnait au régime unitaire, conception beaucoup plus latine que germanique.

S'ils se résignèrent en si peu de jours, si le roi Louis et le roi Charles se résignèrent à passer par où voulait Bismarck, à accepter presque sans le changement d'une virgule ses conditions qui leur avaient paru d'abord inacceptables et humiliantes, c'était donc pour quelque autre raison demeurée secrète.

C'est cette raison que le livre de M. de Ruville met en pleine lumière. M. Rothan et M. Albert Sorel l'avaient déjà soupçonnée, mais c'est l'écrivain allemand qui a donné à leur intuition toute la force d'une vérité désormais incontestable.

III

Le 10 octobre, cinq jours après l'arrivée de Bismarck à Versailles, un gros de chasseurs mecklembourgeois, qui avait occupé le château de Cerçay, propriété de Rouher, aux environs de Brunoy, y découvrit dans une cachette des liasses considérables de papiers. Les soldats commençaient déjà à les détruire, ils en avaient déjà brûlé, quand un officier, qui survint, reconnut l'importance de la trouvaille, l'emballa dans plusieurs grandes caisses et l'expédia à la chancellerie des affaires étrangères de Prusse, qui suivait Bismarck sur les routes de France, et qu'il avait installée à Versailles, au numéro 14 de la rue de Provence.

Que contenaient ces archives de Cerçay que Rouher avait distraites du ministère d'Etat, du ministère des affaires étrangères, et d'accord avec M. Conti, du cabinet de l'empereur, pour les mettre, dans une maison de campagne, à l'abri d'une révolution parisienne, et qui sont aujourd'hui à Berlin?

Bismarck et quelques-uns de ses collaborateurs les plus intimes l'ont su exactement, mais ils ont été seuls à le savoir; Bismarck, en 1871, n'a livré à la publicité que des fragments de trois lettres de Benedetti et d'une instruction confidentielle de l'empereur; puis la porte s'est refermée sur le redoutable trésor, et près de quarante ans après ces événements, le « fonds Cerçay » n'a encore été entr'ouvert pour aucun historien. On peut croire que l'un ou l'autre des successeurs de Bismarck, l'un ou l'autre des hauts fonctionnaires qui se sont succédé à la direction des archives prussiennes, a eu la curiosité d'y regarder; aucun d'eux n'en a jamais rien dit. Sybel, de quelque confiance intéressée que l'honorât le chancelier, n'a pas été autorisé à pénétrer dans le « saint des saints » de la chancellerie impériale; ni Klüppfel ni Treitschke n'y ont été admis, ni, sans doute, Busch lui-même. Bismarck, même pour ce *famulus*, eut toujours des secrets, ceux de l'Etat.

M. de Ruville a-t-il cherché à faire lever pour lui l'impitoyable consigne? S'il a tenté l'entreprise, il y échoua; en tout cas, il s'en tait. Mais voici ce qu'il a fait. Opérant à la façon d'une reconnaissance de cavalerie, qui des moindres traces qu'elle a relevées, des moindres réponses de paysans qu'elle a recueillies, d'une interprétation judicieuse de ces réponses et de ces indices parvient à déduire les positions probables de l'ennemi, il a dépouillé avec un soin minutieux les mémoires et les journaux qui relatent des conversations, et même de

simples propos de Bismarck au sujet des papiers de Cerçay, confidences de 1870 à Hohenlohe et au Badois Freydorf, confidences ultérieures à Bülow, au ministre de Mecklembourg, à Delbrück et à Beust lui-même, propos dont aucun ne paraît d'ailleurs avoir été tenu sans une intention très préméditée, et mettant bout à bout ces renseignements, les complétant par quelques aveux des amis de Rouher, il a réussi, non pas sans doute à dresser un inventaire même sommaire des mystérieuses archives, mais à en reconnaître quelques-uns des principaux compartiments. Pour établir ensuite le contenu approximatif de ces cartons, il n'a eu dès lors qu'à interroger ceux des hommes d'État et des diplomates dont Bismarck avait raconté que leurs lettres, de telles à telles dates, étaient entre ses mains, je veux dire : à consulter les mémoires et les livres justificatifs où ces personnages, allemands ou étrangers, avaient ou publié intégralement ou analysé leurs correspondances dont ils avaient gardé copie. Quand ce n'étaient pas les auteurs mêmes de ces lettres qui les éditaient, c'étaient souvent leurs correspondants, soit pour se défendre, eux aussi, contre quelque attaque, soit, plus simplement, pour apporter leur contribution à l'histoire. Assurément, tous les acteurs du prologue de la grande guerre n'ont pas écrit leurs mémoires et nombre de mémoires restent encore à publier; Bismarck, au surplus, n'a pas mis ses interlocuteurs, et par eux M. de Ruville, sur toutes les pistes; et, dès lors, le fonds Cerçay réserve, sans aucun doute, plus d'une surprise et plus d'une découverte aux historiens de l'avenir. Mais non moins certainement, nous en connaissons aujourd'hui, par la reconstitution de M. de Ruville, quelques-uns des plus notables chapitres. C'est ainsi qu'il résulte des conversations de Bismarck, recueillies comme nous venons de le

dire, que le fonds Cerçay contenait notamment « les pièces les plus importantes » des archives personnelles de l'empereur qui avaient été remises par Conti, après les premiers désastres, à Rouher; — conversation de 1871 avec Bülow; — les lettres de Benedetti et les instructions de l'empereur, de Drouyn de Lhuys et du marquis de La Valette pendant l'année 1866, la campagne de Bohême et les négociations qui suivirent; — conversation d'octobre 1870 avec Freydnor; — un grand nombre de lettres originales adressées à l'ancien ministre d'Etat, les originaux ou les copies d'un nombre non moins considérable de lettres adressées au ministère des affaires étrangères, de 1866 à 1869, par nos ambassadeurs et ministres en Allemagne; — conversation de décembre 1871 avec Hohenlohe, à qui Bismarck raconte, entre autres anecdotes, que Cadore, ministre de France à Munich, avait écrit en 1867 que, pour pouvoir compter sur la coopération de la Bavière contre la Prusse, il fallait commencer par le renverser, lui, Hohenlohe, du ministère; et Hohenlohe, en effet, avait été renversé, et c'était Bray qui l'avait remplacé; — et toutes les lettres de Beust, jusqu'à l'avènement du ministre Ollivier; — conversation avec Beust lui-même, suivie de cette déclaration : « A votre place, j'aurais fait tout comme vous »

Si Rouher avait à Cerçay la lettre de Cadore à Moustiers sur la chute nécessaire de Hohenlohe, on peut en déduire *a priori* que le reste de la correspondance du ministre de France à Munich, tout au moins les lettres les plus importantes, se trouvaient également dans les archives du vice-empereur. Et j'entends bien qu'il arrive souvent que ces raisonnements d'un simple bon sens sont contredits par les maîtres souverains que sont les faits. Mais dans l'espèce, les faits confirment le

bon sens, ce qui arrive aussi parfois, puisque les fouilles de M. de Ruville, dans les journaux français de l'époque lui ont fait découvrir l'aveu explicite de Rouher à cet égard. En effet, lorsque Bismarck, en 1871, tira des papiers de Cerçay, pour les publier à grand fracas dans le *Moniteur de l'empire*, les lettres de Benedetti du mois d'août 1866, sur les projets successifs de l'empereur (annexion de la rive gauche du Rhin, « jusques et y compris Mayence », annexion de la Belgique et annexion du Luxembourg), Rouher fit paraître dans le *Peuple français*, qui recevait ses inspirations, la note suivante : « Les lettres de Benedetti ne sont pas les seuls documents qui sont tombés entre les mains du gouvernement prussien. Toute la correspondance particulière qui a été échangée en 1865 et en 1866 entre le gouvernement français et les gouvernements bavarois et wurtembergeois, avait été également laissée à Cerçay, et elle est maintenant entre les mains du prince de Bismarck. » C'était dire à Bismarck : « Cessez vos publications, ou bien nous aussi, nous parlerons et nous salirons les hommes d'Etat qui sont aujourd'hui vos alliés. » Et Bismarck le comprit bien ainsi. Il avait bien voulu se servir de ces papiers, comme on va le voir, pour en menacer au bon moment les Bavarois et les Wurtembergeois récalcitrants. Maintenant que la besogne était faite, il avait un trop grand souci de l'honneur allemand pour le laisser élabousser dans des polémiques sans profit, et les tiroirs se refermèrent aussitôt. Mais pour M. de Ruville, et pour l'histoire, l'article du *Peuple français* est la preuve que toute la correspondance bavaroise et wurtembergeoise, pendant les années qui précédèrent la guerre, avait été prise à Cerçay. Rouher, sans doute, ne précise que pour les années 1865 et 1866; mais la lettre de Cadore, au sujet de Hohenlohe,

est de 1867 : Rouher, en 1867, continuait donc à centraliser tous les papiers importants.

De même pour la correspondance hessoise.

Ducrot, en 1868, avait adressé, soit aux ministres de la guerre et des affaires étrangères, soit à l'empereur, de nombreux rapports sur ses conversations à Strasbourg, où il commandait, avec le ministre Dalwigk, et à Darmstadt avec le grand-duc lui-même. Dalwigk poussait vivement la France à la guerre, s'étonnait qu'elle tardât tant à reprendre, par quelques victoires sur la Prusse, « sa prépondérance en Europe » ; il promettait « l'attitude expectante du Wurtemberg et de la Bavière ». Le grand-duc s'était exprimé avec une douloureuse intempérance : « Comment l'empereur nous a-t-il abandonné à la fureur de ces insupportables Prussiens ? Comment a-t-il toléré la formation de cette prétendue Confédération du Nord, qui est une menace perpétuelle contre la France et contre l'Europe ? Or, les vues ambitieuses de la Prusse portent plus loin encore. S'il plaît à Dieu, nous saurons les faire échouer ; mais il faut que vous nous secondiez. » Et Ducrot rappelait à ce propos les lettres autographes de ce même grand-duc de Hesse, du roi de Wurtemberg et du roi de Bavière à l'empereur, en 1866, avant et après Sadowa, pour implorer son secours contre la Prusse.

Ces rapports de Ducrot, dont il avait gardé copie et qui ont été publiés après sa mort par ses enfants, comment supposer que Rouher ne les avait pas reçus en communication, et, par conséquent, déposés à Cerçay ? Aussi bien, Wachenhusen, le correspondant militaire de la *Gazette de Cologne*, n'y raconte-t-il pas que, survenant à Cerçay, quelque temps après la découverte du trésor « qu'une légèreté sans pareille avait livré à l'ennemi », il vit de ses propres yeux, entre autres documents,

une lettre de Dalwigk à Rouher, à l'époque de l'affaire du Luxembourg? Le Hessois écrivait que « l'Allemagne, sans doute, ne désirait pas la guerre, mais que si la guerre éclatait, elle recevrait les Français à bras ouverts ». Quand Wachenhusen publia son article, Dalwigk démentit seulement qu'il eût jamais correspondu avec Rouher. C'était, selon toute probabilité, une lettre à Moustiers. Rothan dit en propres termes, sans doute d'après une confidence de Rouher, que « toute la correspondance de Moustiers » était à Cerçay.

Rouher, tant que dura son règne, avait entretenu une correspondance personnelle, — il avait même un chiffre spécial, — avec nos ambassadeurs et ministres; de plus, toute la partie importante de la correspondance officielle lui était régulièrement transmise en copie. Tout cela était à Cerçay. Il y avait entassé un tel nombre de documents que plus d'un an après leur capture, Bismarck, dinant avec Hohenlohe chez Delbrück, racontait « qu'il y avait encore des caisses entières qu'il n'avait même pas parcourues, bien qu'on lui eût signalé qu'elles étaient pleines de choses merveilleuses » (3 novembre 1871).

On a vu que toute la correspondance de Beust, à qui Bismarck le dit lui-même, avait été prise à Cerçay. Si cette correspondance s'y trouvait, comment les lettres de tant d'autres ministres, italiens ou espagnols, danois ou russes, avec qui Rouher traitait directement, qui négociaient avec La Valette ou Moustiers ou Drouyn de Lhuys, qui écrivaient à l'empereur lui-même, ne s'y seraient-elles point trouvées également? Quand Bismarck dit à Hohenlohe que la découverte de Cerçay le rendit maître « de toute la correspondance diplomatique de Napoléon », il dit apparemment la vérité, comme il la dit toujours quand il n'a pas intérêt à mentir, et je ne connais de mensonges de

lui que dans les cas, d'ailleurs rares, où il les croit, à tort, nécessaires à sa gloire.

IV

Telle était l'arme formidable qui était tombée, vers le 12 octobre 1870, entre les mains de Bismarck.

Le fidèle Abeken note, à une date qui correspond à l'arrivée des papiers de Cerçay à Versailles, que Bismarck se montra, pendant quelques jours, d'une humeur particulièrement joyeuse. Il n'avait fait pourtant que jeter encore un coup d'œil sur le contenu des nombreuses caisses qu'un lot de secrétaires et d'officiers commençaient seulement à dépouiller. Nous avons vu que ce dépouillement dura plus d'un an. Les journaux anglais eurent vent, les premiers, de l'extraordinaire trouvaille. « Ce sont des papiers incendiaires », écrit le docteur Russel, correspondant militaire du *Times*, qui fréquentait assidument autour de Bismarck; « la haine et la méchanceté y trouveront de quoi s'alimenter ».

Quelques journaux allemands signalèrent ensuite l'événement. Puis le silence se fit, par l'impossibilité de savoir quoi que ce soit de précis, et sans doute aussi par ordre, Bismarck tenant à rester seul maître des papiers dont il s'était emparé et à ne point mettre prématurément sur leurs gardes les hommes dont il allait, au fur et à mesure des recherches, surprendre les secrets.

M. de Ruville insiste, à plusieurs reprises, sur le fait qu'il n'y avait point, à proprement parler, d'archives de Cerçay. Ce que Rouher avait expédié à sa maison de campagne, après les premiers désastres et à la veille de l'effondrement de l'Empire, c'étaient les papiers qu'il avait chez lui, à Paris, ceux que Conti lui avait remis par or-

dre de l'empereur, au mois d'août; et tout cela, ramassé à la hâte, ficelé au hasard, jeté précipitamment dans des caisses, déballé non moins précipitamment à Cerçay, entassé pêle-mêle dans des armoires et dans des bureaux, dispersé d'abord, comme des chiffons sans valeur, par les soldats mecklembourgeois qui les découvrirent et qui avaient commencé par en faire du feu, repris en bloc par l'officier qui survint à temps pour en empêcher la destruction, remballé par lui en vrac, tout cela formait un extraordinaire pêle-mêle où l'on ne trouva pas tout d'abord les pièces qui importaient le plus aux négociations en cours. Il y eut d'ailleurs plusieurs envois successifs de papiers, à la suite de nouvelles recherches plus minutieuses, ordonnées évidemment par Bismarck, puisque Wachenhusen, qui ne vint à Cerçay qu'à la fin d'octobre, y lut à cette époque la lettre de Dalwigk, de 1867, qui venait seulement d'être découverte. Si Bismarck avait eu tout de suite les dépêches de Cadore, ou les rapports de Ducrot, ou la correspondance de Beust, pour ne pas parler des lettres autographes du roi de Bavière, il aurait, du premier jour, moins ménagé les ministres de l'Allemagne du sud; peut-être que Bray n'aurait pas déjeuné avec lui au pavillon Henri-IV. D'après M. de Ruville, les papiers les plus importants lui furent remis vers la fin d'octobre, au plus tard dans les tout premiers jours de novembre.

On se figure aisément la joie, à la fois patriotique et sauvage, de Bismarck, lisant ou se faisant lire les lettres de Beust, pleines des tractations du ministre autrichien avec Bray et avec Gramont, ou les imprudentes correspondances de Varnbüler et de Dalwigk, ou les épîtres éplorées des rois du Sud à l'empereur, et tant d'autres pièces qui n'avaient été écrites que dans la certitude qu'elles ne verraient jamais le jour. D'un seul coup de filet,

le destin lui livrait tout le lot de ses ennemis allemands, tous ceux qui depuis tant d'années l'avaient contrecarré dans sa tenace ambition de refaire, après des siècles de misère et d'humiliations, l'unité allemande, et qui, aujourd'hui encore, s'acharnaient à lui disputer le prix de tant d'efforts. Il les tenait, il n'avait qu'à faire un signe à l'imprimeur du *Moniteur de l'empire*, ou à celui du *Moniteur de Versailles*, et ils étaient brisés comme verre et déshonorés. Il n'y aurait eu qu'un seul cri dans toute l'Allemagne. Car ceux-là mêmes qui à la veille de Sadowa, et encore depuis Sadowa jusqu'à la dépêche d'Ems, avaient ressenti les mêmes haines où les mêmes craintes que les ministres bavarois et wurtembergeois, ceux-là mêmes ne s'en souvenaient plus, étant la foule, la grande bête inconsciente et amnésique. Bray, Dalwigk et Varnbüler n'auraient plus été pour eux que des Judas et des traîtres à la patrie. Cependant Bismarck, tout brutal qu'il fût, tout emporté qu'il parût souvent, n'était pas l'homme qui se laisse aller au premier mouvement, bon ou mauvais, qui ne calcule pas longtemps avant d'agir, qui ne s'applique pas de toutes ses forces à découvrir les conséquences non pas seulement immédiates, mais lointaines de l'acte qu'il se sent tenté d'accomplir. Légitime vengeance, sans nul doute, mais après? Quand il aura détruit ces hommes, quand ces ministres chassés de Versailles seront allés porter leur démission aux princes qui furent leurs complices, quand ces rois, éclaboussés eux aussi, auront abdiqué, évidemment l'unité allemande se fera aussitôt, sans plus de résistance, et l'empire allemand renaîtra, mais sous quel baptême? Malgré tant de sang versé à flots, sera-ce encore un baptême de sang? Et que de coïères, d'abord muettes, que de haines, d'où nécessairement sortiront un jour des représailles!

Si l'idée vint à Bismarck de livrer effectivement à la publicité les correspondances des Allemands du sud avec le gouvernement français, et les lettres de Beust, ou de Benedetti, ou de Cadore qui relataient leurs communes espérances, il ne s'y arrêta donc pas; mais il menacera ou il fera menacer les cours et les chancelleries de les publier, et comme ces pauvres gens ne le savent pas incapable d'une telle faute, comme ils le croient capable de tout, selon la renommée qu'il s'est faite lui-même, la menace suffira.

« Chantage, dit Littré, terme populaire, action de faire chanter quelqu'un, c'est-à-dire de lui extorquer de l'argent » — il n'est pas nécessaire, selon la jurisprudence, que ce soit de l'argent — « en le menaçant de révéler quelque chose de scandaleux ou de le diffamer. »

Bismarck, selon M. de Ruville, échelonna son opération. D'abord Dalwigk, qui n'avait pas été trois jours à Versailles qu'il quittait le camp des Allemands du sud pour le camp prussien; puis, le 5 novembre, Bray qui avisa Beust; enfin, la veille de leur départ pour Stuttgart, les ministres wurtembergeois, sans crainte pour eux-mêmes, puisqu'ils n'avaient été appelés aux affaires qu'au cours de la guerre, mais effrayés pour leurs précesseurs et pour leur roi.

Ce qui fut dit dans ces scènes, nous ne le savons pas, puisqu'il n'en fut tenu procès-verbal ni par le tigre ni par les souris. Qu'elles furent à la fois tragiques et comiques, sauvages et pitoyables, que Bismarck y fût tour à tour féroce et railleur, ogre et diplomate, avant de jouer, ses conditions une fois acceptées, *la clémence d'Auguste*, comment en douter? Shakespeare, parmi tant d'illustres admirateurs, n'en a point eu de plus fervent que Bismarck; il le lisait sans se lasser, le citait sans cesse, était nourri de sa

moelle. Il était lui-même un personnage shakespearien. Quelques-uns de ses mots les plus fameux semblent sortis des drames du poète anglais. Et quand les événements de sa vie orageuse ne prenaient pas d'eux-mêmes l'allure shakespearienne, il la leur donnait dans ses récits. Ainsi a-t-on bien des fois soutenu, et c'est l'avis de l'un de ses historiens les plus bismarckiens, que le dîner avec Moltke et Roon, le soir où il falsifia la dépêche d'Ems, n'eut jamais lieu que dans son imagination. Mais le soir où il fit comparaître Bray, le jour où il reçut en audience de congé les ministres wurtembergeois, s'il en a noté le récit pour le joindre aux papiers de Cerçay quand il les déposerait aux archives prussiennes, il n'aura eu qu'à raconter les choses telles qu'elles s'étaient passées. Encore ce récit, s'il existe, pour fidèle qu'il soit, ne doit-il rendre qu'imparfaitement la scène. C'est le monstre lui-même qu'il eût fallu entendre.

V

On me dispensera de philosopher sur cet épisode d'une douloureuse histoire; les faits parlent assez haut. Je crois, par contre, utile de signaler à notre département des affaires étrangères l'un des enseignements qu'il comporte.

L'ordonnance de 1833 sur les correspondances, tant officielles que confidentielles, échangées entre le département des affaires étrangères et ses agents, décide, comme on sait, que ces lettres, ainsi que « tous autres documents, adressés ou reçus par eux, en leur qualité officielle », sont la propriété de l'Etat; qu'il sera tenu un registre exact de toutes ces pièces, écrites ou reçues, tant au ministère que dans chaque résidence politique; et que tout ministre des affaires étrangères, tout

agent politique ou consulaire fera, à l'expiration de ses fonctions, remise à son successeur de toutes lesdites pièces confiées ou reçues par lui durant le temps de sa gestion, aussi bien que des minutes de toutes celles qu'ils ont écrites.

Ces décisions et prescriptions se justifient d'elles-mêmes; mais elles sont incomplètes, insuffisantes, et par là laissent ouverte à de sérieux inconvénients, et peut-être un jour à de véritables dangers, une porte beaucoup trop large.

Depuis qu'elle a été signée par le roi Louis-Philippe et contresignée par le duc Victor de Broglie, il n'a été relevé, du moins à ma connaissance, que deux infractions graves à l'ordonnance de 1833 : l'affaire des papiers de Cerçay, que M. Thiers eut un instant l'idée de déférer à la justice, et l'affaire des documents autrichiens, soustraits, de son propre aveu, au ministère des affaires étrangères par le duc de Gramont, à la veille du 4 septembre, et restituées seulement par lui au mois d'octobre 1873, après une première réclamation, restée vaine, de M. de Rémusat. Je raconterai peut-être, quelque jour, cette affaire des documents autrichiens. Si M. Thiers renonça à requérir des poursuites contre M. Rouher, si M. de Rémusat et le duc Albert de Broglie n'en réclamèrent pas contre le duc de Gramont, c'est que l'éclat du procès, les révélations qui s'y seraient produites leur parurent, à tort ou à raison, de nature à accroître le mal qui avait été déjà fait.

Il est, par contre, certain que l'ordonnance de 1833 n'a pas cessé d'être « tournée ».

On peut d'abord considérer comme une manière de tourner l'ordonnance, et certainement d'en méconnaître l'esprit, le fait que la plupart des ministres qui se sont succédé depuis quatre-vingts ans au département des affaires étrangères et qu'un grand nombre d'agents ont conservé, par

devers eux, les copies de leurs dépêches, copies qu'ils ont ensuite publiées ou qui ont été publiées par leurs héritiers. Alors que les archives des affaires étrangères sont rigoureusement fermées aux historiens pour les périodes les plus récentes et que les autorisations de consulter les documents relatifs à ces périodes ne peuvent être accordées que par le ministre lui-même qui ne les donne que dans des circonstances tout à fait exceptionnelles, il y a quelque chose de singulier à ce que ces mêmes documents, et parfois les plus importants parmi eux, puissent être livrés à la publicité, sans contrôle ni garantie d'aucune sorte, par d'anciens ministres et d'anciens agents qui en avaient pris copie. C'est cependant ce qui s'est produit à maintes reprises. Si cet abus n'existait pas, nous n'aurions — et nous serions d'ailleurs des premiers à le regretter — ni le *Secret de l'empereur* de M. Thouvenel, ni les récits de M. Benedetti, de M. de Gramont et de M. Rothan, ni les Mémoires de M. de Gontaut-Biron, ni bien d'autres volumes d'un égal intérêt et de même valeur.

Peut-on empêcher les ministres et les agents en fonctions de prendre copie des dépêches qu'ils écrivent ou qu'ils reçoivent? Il n'en existe aucun moyen. Doit-on le leur interdire, sous peine de sanctions sévères soit contre eux, soit contre leurs héritiers, quand ces copies sont trouvées en leur possession ou publiées par eux? C'est une toute autre question que j'examinerai plus loin.

Mais un autre abus est plus grave encore, parce qu'il ne s'agit plus seulement de copies, mais d'originaux.

Les ministres des affaires étrangères et leurs agents politiques n'échangent pas seulement en effet des lettres dites « officielles ou confidentielles », aux termes de l'ordonnance de 1833, mais encore des lettres particulières, et ces lettres particu-

lières, qui ne sont pas portées au registre où sont inscrites les lettres dites « officielles ou confidentielles », sont conservées par ceux qui les reçoivent et qui les considèrent comme leur bien propre.

Peut-on assimiler ces lettres aux papiers que vise l'article 1^{er} de l'ordonnance : « Rapports, mémoires et autres documents adressés ou reçus (par le ministre et ses agents) *en leur qualité officielle* », qui sont la propriété de l'Etat et dont la soustraction constatée ne constitue pas moins qu'un crime puni, par le Code pénal, des travaux forcés ?

Evidemment non, puisque les lettres sont, par leurs auteurs, étiquetées *particulières* et ne sont pas considérées, *en droit*, comme ayant été adressées aux agents diplomatiques ou reçues par eux « en leur qualité officielle ».

En fait, cependant, sinon en droit, ces lettres dites *particulières* n'ont-elles pas été reçues par ces agents ou écrites par eux « en leur qualité officielle » ?

S'il ne s'agissait que de lettres où le ministre s'informe de la santé de l'ambassadeur, où l'agent sollicite un avancement ou une distinction honorifique, la question ne se poserait pas. Mais ces lettres sont souvent, sinon presque toujours, relatives aux affaires les plus importantes ou les plus secrètes, et c'est dans ces correspondances « particulières » que le ministre ou l'agent exprime sa pensée de derrière la tête, celle que les chancelleries étrangères d'abord, puis les historiens sont le plus intéressés à connaître.

Ainsi, pendant que les pièces officielles, souvent les moins importantes, sont gardées aux archives avec toutes les précautions imaginables, qu'il en est tenu double et triple registre et que leur soustraction constitue un crime, les lettres les plus importantes et les plus secrètes restent aux mains soit du ministre, soit de ses agents, elles ne sont

enregistrées nulle part, elles peuvent être impunément publiées, et elles sont à la merci du premier malfaiteur venu, à qui un gouvernement étranger aura promis pour prix de son vol quelques centaines de francs.

On sait qu'une commission a été constituée, il y a deux ans, par le ministre des affaires étrangères, M. Pichon, pour réunir et publier tous les documents diplomatiques relatifs aux origines de la guerre de 1870. Au cours des recherches faites par cette commission, que j'ai l'honneur de présider, nous avons trouvé, dans les archives de l'ambassade de France à Berlin, le télégramme suivant, en date du 24 avril 1864, adressé par M. Drouyn de Lhuys, alors ministre des affaires étrangères, au baron de Talleyrand, accrédité auprès du roi de Prusse :

« Votre dépêche confidentielle, timbrée « direction politique n° 46 », contient des allusions à un sujet traité dans des lettres particulières.

» Cette confusion offre de grands inconvénients.

» Evitez dorénavant, et pour rétablir l'ordre, envoyez-moi le plus tôt possible une dépêche sous le n° 46, *ne contenant que des matières officielles.*

» Je tiens *pour lettre particulière* la dépêche ci-dessus mentionnée. »

Le baron de Talleyrand s'étant conformé aux instructions de M. Drouyn de Lhuys, « la dépêche n° 46 ne contenant que des matières officielles » est aux archives, mais « la dépêche n° 46 contenant des allusions à un sujet traité dans des lettres particulières » a fait sans doute partie des papiers de Cerçay et se trouve, par conséquent, à Berlin.

Il n'est pas contestable que la correspondance particulière n'est plus aujourd'hui aussi abondante qu'elle le fut à d'autres époques. Cependant il y a encore une correspondance particulière qui échappe aux précautions de l'ordonnance de 1833; aussi bien il ne peut pas n'en pas exister et il en existera

toujours. De ce qu'il ne saurait être question de supprimer cette correspondance particulière, fort différente d'ailleurs de celle que Louis XV ou Napoléon III entretenaient, à l'insu de leurs ministres, soit avec leurs ambassadeurs, soit avec des agents spéciaux, s'ensuit-il qu'il n'y ait pas imprudence à ne prendre aucune précaution, soit contre la divulgation prématurée, soit contre le vol toujours possible de ces documents, des vraies dépêches n° 46 ?

L'historien, à qui nos archives diplomatiques seront ouvertes, n'y trouvera, pour nombre d'affaires, que des dépêches « ne contenant », selon l'euphémisme de M. Drouyn de Lhuys, « que des matières officielles », muettes, par conséquent, sur les incidents les plus décisifs, les plus essentiels à connaître pour la reconstitution du passé, sur ceux qui donnent la clef même des négociations et des combinaisons politiques. Et cela est déjà un mal. Mais ce mal, que la publication des archives particulières réparera, presque nécessairement, un jour ou l'autre, on peut le considérer, après tout, comme d'importance secondaire. Il n'en est pas de même, bien au contraire, du dommage, peut-être redoutable, du véritable désastre qui pourrait résulter pour la chose publique du vol par quelque espion au service de l'étranger, soit des lettres *particulières*, soit des copies des lettres officielles qui auraient été conservées par un ancien ministre ou par un ancien ambassadeur dans quelque nouveau château de Cerçay.

On a passé l'éponge sur les plus cruelles imprudences du passé. On est sceptique aux accidents de demain. S'ils se produisent cependant, il sera trop tard pour aviser, le mal sera fait, un mal qui pèsera sur la politique pendant des années.

Il serait tout à fait déraisonnable d'exagérer le rôle des papiers de Cerçay dans la résurrection

de l'empire allemand. Pourtant, s'il n'y avait pas eu de « papiers » à Cerçay, si les cours et les chancelleries de l'Allemagne du sud n'avaient pas été intimidées et réduites à merci par l'arme que la découverte des papiers de Cerçay avait mise aux mains de Bismarck, l'empire allemand sans doute se serait fait quand même, — il était le fruit de la victoire — mais peut-être se serait-il fait autrement : une Allemagne plus libre sous une Prusse moins lourde.

Des faits analogues sont-ils impossibles ?

L'auteur des *Dernières années de l'ambassade de M. de Gontaut-Biron* expose, dans son avant-propos, qu'il a écrit son livre « à l'aide de nombreux documents laissés par l'ancien ambassadeur, documents qui se répartissent ainsi : notes au jour le jour rédigées par M. de Gontaut-Biron sur des feuilles volantes ; minutes ou copies au net d'un certain nombre des dépêches officielles qu'il envoie au ministre des affaires étrangères ; minutes ou copies au net des lettres personnelles qu'il écrit ; originaux des lettres personnelles qu'il reçoit ; copies d'un certain nombre des dépêches officielles écrites par le ministre à l'ambassadeur ; copies de documents officiels ou de lettres particulières communiqués par le ministre à M. de Gontaut-Biron pour son instruction personnelle ».

Le livre de M. André Dreux a paru en 1907 ; les *Souvenirs* de M. de Gontaut-Biron sur les premières années de son ambassade avaient paru l'année précédente. Plus d'un quart de siècle après les événements qu'ils racontent, aucun inconvénient politique ni diplomatique n'est résulté de ces publications. En aurait-il été de même si, au lendemain de l'ambassade de M. de Gontaut-Biron ou à telle époque de crise, ces documents avaient été dérobés dans quelque château des Pyrénées et livrés à Bismarck ? Quel parti n'aurait-il pas tiré

de cette histoire de nos pénibles rapports avec la Prusse au lendemain de nos défaites, des espérances et des colères de ceux-ci, des timidités de ceux-là, des conversations engagées, pour parer à toute éventualité, avec la Russie ou avec l'Angleterre? Pensées et arrière-pensées du gouvernement français, pensées et arrière-pensées des gouvernements qui recevaient nos confidences et nous laissaient entrevoir, ou qui nous refusaient, leur appui : il eût tout connu.

D'autres ambassadeurs ont-ils, à l'exemple de M. de Gontaut-Biron conservé des copies de leur correspondance officielle, les minutes de leurs lettres particulières, les lettres particulières qu'ils ont reçues? Il n'est pas interdit de le supposer. Dès lors, ces documents, eux aussi, sont susceptibles de tomber entre des mains étrangères. Nous avons conclu des amitiés et des alliances; nous avons pu, dans telle passe difficile, réclamer des concours; ces concours nous ont été promis ou refusés; nous avons pu aussi entretenir dans certains pays des intelligences secrètes, tantôt avec des collaborateurs infidèles, tantôt avec des opposants parlementaires. Tout cela est écrit dans ces papiers, dans ces lettres particulières et dans ces copies de lettres officielles. De tels documents ont sans doute une importance plus grande qu'un certain bordereau. Tout cela peut être volé, livré.

On alléguerait en vain que l'éventualité est improbable. Il suffit qu'elle soit possible. Qui ne sait pas tout prévoir, qu'il ne se mêle pas de gouverner! Pour l'objection que des scellés sont apposés à la mort de quiconque a tenu une fonction dans l'Etat, elle est proprement sans valeur. Cette apposition des scellés n'est plus, depuis longtemps, qu'un rite. Depuis trente ans et plus, il n'a été apposé de scellés que sur des papiers de famille ou des documents dénués d'intérêt. Les vrais pa-

piers étaient en lieu sûr. Ils en sortiront à leur heure, ou ils en sont déjà sortis. Ce n'est pas un secret qu'il n'a rien été trouvé ni chez Rouher, ni chez Drouyn de Lhuys, ni chez Thiers. J'avais les papiers de Gambetta que j'ai remis, par la suite, au ministère des affaires étrangères et au ministère de la guerre, et précisément parce que je pensais qu'ils y seraient mieux gardés que chez moi.

Il devient donc nécessaire — et c'est l'avertissement, la leçon que je voudrais voir sortir de l'affaire des papiers de Cerçay — de compléter l'instruction de 1833. On peut, selon moi, la compléter en conciliant l'intérêt patriotique, qui prime tous les autres, et l'intérêt historique, qui est, lui aussi, un intérêt patriotique. Il serait absurde d'interdire aux ministres des affaires étrangères de correspondre, par lettres dites particulières, avec leurs agents diplomatiques. Mais il peut être tenu un registre spécial et secret de cette correspondance. Les agents, à la fin de leurs missions, les ministres, quand ils quitteront le pouvoir, auraient l'obligation de remettre à leurs successeurs les lettres qu'ils ont reçues, lettres qui seraient conservées dans une section spéciale ou dans un coffre spécial des archives. Ils déclareraient sur l'honneur qu'ils n'ont conservé aucune pièce originale et qu'ils n'ont pris aucune copie, ni des lettres particulières ni des lettres officielles. Par contre, les archives où sont déposées les correspondances officielles, les archives spéciales où seraient conservées les lettres particulières resteraient toujours ouvertes, sous certaines conditions de contrôle à déterminer, aux agents et aux ministres qui les ont écrites ou reçues. Il peut se produire telle circonstance où il y aurait une cruelle injustice à mettre dans l'impossibilité de se défendre un ancien ministre ou

un ancien ambassadeur qui serait, comme ce fut le cas de Benedetti, diffamé ou injurié. Plus tard, vingt-cinq ou cinquante ans après, quand une décision de la commission des archives diplomatiques, dont on connaît l'extrême prudence, jugera que les documents relatifs à telle ou à telle période pourront être communiqués à des travailleurs agréés par elle, l'histoire qu'ils écriront ne risquera pas d'être incomplète; tous les éléments, d'origine française, seront à leur disposition, dans les mêmes conditions d'ailleurs qu'aujourd'hui où l'on garde secrets certains cartons, bien que vieux de plus d'un siècle, parce qu'il y a intérêt à ne point divulguer encore certaines négociations.

On comprend que je ne veuille ici qu'esquisser les règles d'une nouvelle instruction sur les correspondances diplomatiques. La revision de l'instruction de 1833 ne peut être que l'œuvre du ministre, assisté d'une commission qui aura fort à faire. Mais j'aurais cru manquer à un véritable devoir si après avoir appris à connaître le rôle que jouèrent les papiers de Cerçay dans la fondation de l'empire allemand, je n'avais pas appelé sur les lacunes de nos règlements l'attention de l'opinion et celle du patriote actif et éclairé qui occupe aujourd'hui la place du duc Victor de Broglie.

JOSEPH REINACH.